



Lamballe Terre et Mer mobilise les conseillers municipaux non communautaires (22)

Publié le 02/03/2018 Victor Rainaldi

Organisation territoriale - Elus

Côtes-d'Armor (22)

Sous l'impulsion de son exécutif, la communauté de communes Lamballe Terre et Mer a lancé plusieurs initiatives pour impliquer les conseillers municipaux non communautaires dans la gestion et les projets de son territoire. Une démarche indispensable au succès des politiques publiques mises en œuvre et au bon fonctionnement de la communauté.

Lamballe Terre & Mer (68.937 habitants) est née le 1er janvier 2017 de la fusion de cinq communautés de communes qui exerçaient peu ou prou les mêmes compétences optionnelles. Le nouvel ensemble regroupe 40 communes et plus de 700 élus dont seulement 64 sont conseillers communautaires titulaires. "Nous ne pouvions pas laisser tous les autres élus sans perspectives ni vision des politiques publiques développées sur le territoire", rappelle le président de la communauté, Loïc Cauret.

Elus, mais aussi secrétaires de mairie

"Les maires et les conseillers non communautaires, mais aussi les secrétaires de mairie, sont les premiers ambassadeurs de la communauté auprès de la population. Sans leur implication en faveur des projets, on va droit vers l'échec. Pour les mobiliser et vaincre leur perplexité ou leur réticence à travailler dans une nouvelle communauté, il faut les prendre en considération de manière très concrète."

Les élus non communautaires immédiatement associés aux travaux de la nouvelle communauté

La parole a été jointe aux actes. Dès la création de Lamballe Terre & Mer plusieurs initiatives ont associé les élus non communautaires aux travaux de la nouvelle communauté de communes. Les maires sont ainsi invités aux réunions du Bureau communautaire pour y exprimer leur point de vue. S'ils le souhaitent ils peuvent se faire remplacer par un adjoint. Les conseillers municipaux sont eux invités à des réunions thématiques (PLUi, statuts de la communauté...). La troisième initiative a consisté à réunir 250 conseillers municipaux fin 2017 pour débattre du projet de territoire. "Nous avons fait le point sur son avancement et les conseillers ont pu exprimer leurs souhaits et donner de la chair au projet", indique le président.

L'exécutif communautaire au contact des conseillers municipaux

Chaque commune peut inscrire ses conseillers municipaux à une ou deux commissions communautaires de son choix. La plus fréquentée est celle dédiée à la compétence eau et assainissement, obligatoire à partir du 1er janvier 2020. Qu'ils assistent ou non aux réunions, les conseillers inscrits en reçoivent les comptes rendus. Enfin, le président de la communauté a fait une tournée des communes – 34 sur 40 ont été visitées en 2017 – pour y expliquer notamment le budget communautaire et ses impacts, ainsi que les débats en cours au sein de la communauté.

Visites sur le terrain et discussions en direct

Les vice-présidents vont aussi dans les communes pour discuter en direct avec les élus tant des projets communaux que communautaires de leur compétence. "Ces visites sont très appréciées", indique le président de Lamballe Terre & Mer. "Elles permettent de nouer une relation de proximité avec tous les élus et constituent un signe concret de reconnaissance à leur égard. Les interpellations qu'ils m'adressent sont souvent utiles pour enrichir les politiques communautaires."

Une newsletter et les vœux complètent le dispositif

Les cérémonies des vœux organisées en janvier dans les communes peuvent aussi être une occasion de contact entre l'exécutif communautaire et les conseillers municipaux. "Avec 40 communes, il est impossible d'assister à tous les vœux", reconnaît le président. "Cependant les communes peuvent organiser des cérémonies thématiques (petite enfance, développement économique...) et me demander d'y participer ou solliciter les vice-présidents pour s'exprimer sur le thème retenu." Enfin, une newsletter communautaire destinée aux conseillers est envoyée périodiquement aux maires qui décident de sa diffusion auprès des élus.

Indispensable engagement de l'exécutif communautaire

Un an après la mise en place de ce dispositif, le président de Lamballe Terre & Mer peut en tirer les premiers enseignements. "La connaissance ne tombant pas du ciel, il faut intensifier la communication auprès de tous les élus pour bien les informer sur le fonctionnement de la communauté, ses compétences et ses projets."

Donner envie de travailler ensemble

"En outre, l'implication de l'exécutif communautaire est un point essentiel parce qu'il est le mieux placé pour donner envie à tous les maires, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de travailler ensemble au succès de la communauté. Sans leur relais, la machine se grippe. À ce jour, il nous reste encore du travail afin de mieux faire connaître la communauté et ses compétences." Une étude est en cours pour savoir plus précisément le chemin qu'il reste à parcourir dans ce sens. Elle déterminera notamment à quel point les élus se sentent solidaires de Lamballe Terre & Mer.

Contacts

Communauté de communes Lamballe Terre & Mer

41 rue Saint Martin

22400 Lamballe

Tél. : 02 96 50 00 30

Courriel : contact@lamballe-terre-mer.bzh

Nombre d'habitants : 68937

Nombre de communes : 40

Nom de la commune la plus peuplée : Lamballe (13965 hab.)

Loïc Cauret

Président

secretariat@lamballe-terre-mer.bzh



BANQUE des
TERRITOIRES

